

Chères Belmontaises, chers Belmontais,

Nous avons reçu la confirmation il y a quelques jours que la candidature de notre commune au dispositif « Petites villes de demain » était acceptée. Doit maintenant suivre la finalisation avec la signature de la convention entre les services de l'État et la commune. Ensuite nous allons pouvoir procéder au recrutement d'un chargé de mission qui doit travailler sur les différents sujets en lien avec ce programme qui vise à améliorer notre cadre de vie à tous.

Le festival Kikloche approche à grands pas. Nous avons fait une réunion d'information le 4 avril. Nous remercions encore toutes les personnes présentes pour leur implication

dans ce projet. Sans l'aide d'une grande quantité de bénévoles, ce festival ne pourra se dérouler dans de bonnes conditions. Si vous êtes intéressé par donner un coup de mains dans la semaine qui précède le festival (à partir du 26 juin) et/ou pendant le festival (le week-end du 1er et 2 juillet), passez nous voir à la mairie, on vous explique tout.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un beau printemps.

Lea Duval

Maire de Beaumont-sur-Sarthe

La circulation en centre ville

— La zone de rencontre —

L'essentiel des panneaux autour de la zone de rencontre est maintenant en place. Il reste encore à fixer un panneau qui explique plus précisément le fonctionnement de la zone de rencontre.

Voici un exemple de panneau :

Nous comptons sur la vigilance de tous concernant le respect de toutes les règles définies par ce nouveau plan de circulation.



— Les parkings vélo —

Suite à une sollicitation des habitants, nous avons installé 3 « parkings » à vélos dans notre commune. Des supports ont été scellés pour que vous puissiez garer votre bicyclette en toute sécurité.

Vous pouvez retrouver ces emplacements aux abords de l'église place Drouin, devant la salle Loisirs et Culture et près du restaurant Mille pizzas face aux halles. Chaque « Parking » permet d'attacher 4 vélos.



— Les arrêts minute —

Nous avons mis en place des arrêts minute en plus de celui qui existait déjà devant le café de la mairie. Ils vont tous être soumis aux mêmes règles.

Dans la semaine, le stationnement limité s'applique du lundi au samedi inclus de 8h à 19h. En dehors de ces heures, le stationnement résidentiel est toléré.

Par définition un arrêt minute est limité dans le temps.

A Beaumont sur Sarthe la durée maximale de stationnement est de 30 minutes. Pour être en règle, il faudra mettre un disque de stationnement avec l'heure d'arrivée lorsque l'on se gare.

L'arrêt minute ne doit servir qu'à s'arrêter brièvement pour aller chercher le pain, le journal etc. Pour une visite chez le coiffeur, il vaut mieux se garer place Dufour.

A côté des arrêts minute on mettra en place des panneaux précisant ces règles.

Nous comptons sur vous pour faire en sorte que ces places soient utilisées à bon escient.

Notre centre-ville avec ses rues étroites n'est pas adapté à une circulation et un stationnement anarchique des voitures. Il est très important pour la survie de nos commerces que ceux-ci restent accessibles.

Donc quand on le peut, on se déplace à pied. Si on arrive de trop loin, on se gare Place Dufour et on rentre dans le centre-ville à pied (la marche fait du bien à la santé). Si on ne peut faire cela on utilise des arrêts minute pour les courses rapides et on utilise son disque.

Surprenant : Le 12 septembre 1928, le conseil municipal Belmontais délibérait déjà pour mettre en place un arrêt minute rue du Désir pour fluidifier la circulation automobile.

— Consultations de pédiatrie —

Depuis l'année dernière le Dr. Michèle Damay, pédiatre, propose ses consultations pour les enfants jusqu'à 17 ans à la maison de santé pluridisciplinaire de Beaumont sur Sarthe.

Les consultations ont lieu le lundi après-midi de 13h30 à 17h30.

Il est obligatoire de prendre rendez-vous au 02 43 34 54 04.

Maison de santé pluridisciplinaire de Beaumont sur Sarthe
8 avenue du Joncheray



— Message aux propriétaires —

Propriétaires : n'oubliez pas de déclarer les occupants de vos biens immobiliers.

Nouvelle obligation 2023

Vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs biens, vous avez donc l'obligation d'en déclarer les occupants avant le 30 juin 2023.

Cette obligation concerne également votre propre habitation.

Les démarches seront réalisées sur votre espace sécurisé via impots.gouv.fr à la rubrique « Biens immobiliers ».

Vous pouvez poser toute question sur votre messagerie sécurisée ou contacter le services des impôts du lundi au vendredi de 8h30 à 19h au 0 809 401 401 (prix d'un appel local).

Message du service des impôts

— L'offre médicale à la maison pluridisciplinaire de Santé de Beaumont-sur-Sarthe —

Médecins généralistes		Masseurs Kinésithérapeutes	
D ^r Gérard BAUD	02 43 97 01 86	Johnny BESNARD	02 43 33 57 86 - 06 83 41 73 45
D ^r Jérôme ECHASSERIEAU		Paul MARIUT	02 43 33 57 86
D ^r Guillaume GINDREY		Cloé Trifault	
D ^r Miguel VIELLE	02 43 97 15 85	Mathilde Gorge	
Pédiatre		Pédicure-Podologue D.E.	
D ^r Michèle DAMAY	02 43 35 54 04	Anne-Lise LORRE	02 43 33 47 75
Cabinets de soins infirmiers D.E.		Sage-femme	
Valerie SILLE	02 43 97 16 05	Blandine EMERY	07 67 36 59 92
Patricia ARGENTIERI		Psychologue Clinicienne	
Lysianne BALLOT-LEMASSON		Sonia MEUNIER	06 56 70 53 54
Isabelle GUY	02 43 97 19 11	Chirurgiens-dentistes	
Céline TOUPIN		D ^r Christopher DINH	02 43 97 12 56
Sandrine CLAUDE		D ^r Alexandre DINH	
Ludivine POIRIER			

— Décès du docteur Chabrierie —

C'est par une triste nouvelle que nous avons débuté 2023.

En effet, aux premiers jours de l'année, le docteur Michel Chabrierie nous a quitté à l'âge de 71 ans.

Le dévouement qui était le sien laisse un grand vide au sein de la commune. Le médecin, très impliqué dans la vie locale, était également maire de Meurcé depuis 2007 et avait, par ailleurs, œuvré à la construction de la maison de santé pluridisciplinaire de Beaumont-sur-Sarthe.

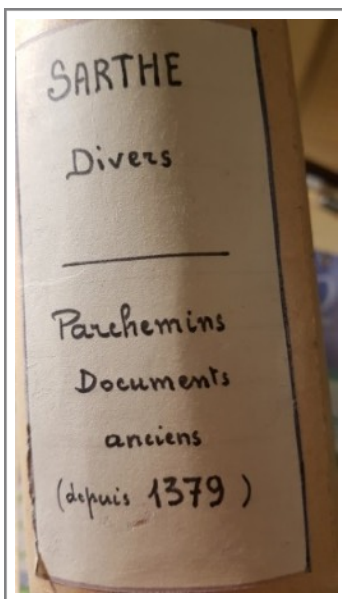
Il était également sapeur-pompier volontaire.

Nous présentons nos condoléances à sa famille.



Nos vénérables archives anciennes

Nous appelons archives anciennes tous les documents couvrant la période allant de la Révolution aux années 1970. Mais nous avons aussi des documents antérieurs, datant du XVII^{ème} et de plus anciens encore... **Qui sait qu'à la mairie de Beaumont le plus vieux document retrouvé est un parchemin remontant à 1379 ?** Il faudra qu'un jour on vous le présente.



À la suite des travaux de rénovation menés dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville par la municipalité précédente, ces archives avaient été disséminées dans plusieurs endroits, sans aucun classement : divers placards, salle des archives récentes et surtout au grenier. Là, bien que protégées de la poussière par des bâches en plastique, elles subissaient de façon saisonnière, les variations de températures et d'hygrométries. Pas top, pour des documents papier !

— Un lieu d'accueil adapté —

Pour avoir l'accord des Archives départementales d'en disposer, il a fallu réfléchir à un lieu offrant les meilleures garanties pour leur conservation. Nous avons opté pour la rotonde du premier étage de l'Hôtel de Ville. Après avoir récupéré des meubles et usé de pas mal d'huile de coude, tout est maintenant parfaitement classé et bien rangé (plus de 170 boîtes).

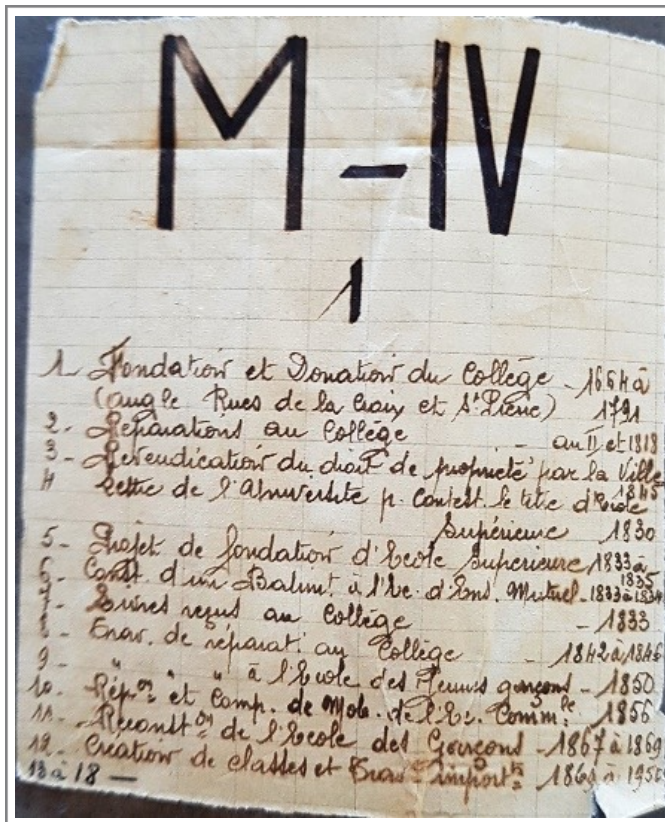


— La classification dite "moderne" —

définie par le règlement de 1926

Il s'agit d'une seule lettre, avec sous cotation par un chiffre romain suivant les domaines thématiques (ex : M - Édifices communaux avec le sous-chapitre IV - établissements d'enseignements - 1 : premier dossier). Dans chaque boîte, sur chaque chemise des sous-dossiers, figure également l'inventaire des documents présents.

C'est le remarquable travail que nous a légué M. Georges Lemonne, secrétaire de mairie, de 1939 à 1954. Il a été poursuivi par Marcel Huron jusqu'en 1974 puis par Pierre Surmont et Nicole Crespin, jusqu'au début des années 2000.



— Des archives anciennes bien classées —

avec un répertoire

Pour couronner le tout, nous avons également retrouvé le répertoire alphabétique de toutes ces archives (maintenant numérisé), réalisé par M. Lemonne et continué par ses successeurs. Un régal pour effectuer des recherches.

— Une seconde salle —

Nous avons aussi la chance d'avoir gardé tous nos registres de délibérations (de 1760 à maintenant). Ils sont le riche reflet de la vie de notre cité. Nous possédons également le plan cadastral des années 1830 (plan Lesage) où l'on trouve moult renseignements sur la commune.

Deux autres armoires regroupent le fonds Francis Boulmer qui fut administrateur et rédacteur à la Société Historique et Archéologique du Maine (SHAM), société savante. Il nous a légué de nombreux dossiers et revues, mais aussi une collection photographique des années 60 (il était aussi correspondant local du journal Ouest-France).

Un grand travail de récolement des archives récentes est aussi mené actuellement par Mickaël Toin avec l'aide de la responsable des Archives départementales. Il arrive à son terme.

Gaby Lamberdière

— Le printemps des Poètes —

L'association Festivals en Pays de Haute Sarthe s'est associée aux médiathèques, à Sarthe Lecture et CréatureS compagnie pour porter des actions dans le cadre du Printemps des Poètes, manifestation nationale consacrée à la création poétique, du 11 au 27 mars 2023, sur le thème des Frontières.

Beaumont sur Sarthe était de la partie avec notre bibliothèque municipale qui a mis en place une animation sous Les Halles, lors du marché. Léonie et son orgue de barbarie a proposé un joyeux moment de convivialité, en toute simplicité, autour de la chanson, de la musique et de la poésie. Les commerçants étaient également aux rendez-vous avec des vitrines illustrées par de magnifiques poèmes. Samedi 25 mars avait lieu un apéro poésie à la bibliothèque. Une vingtaine de personnes étaient présentes.



— Un livre sur Beaumont —

Qui n'a pas souscrit pour le livre « **La Guerre de 1870-1871 en Sarthe – la vie quotidienne des Belmontais sous 57 jours d'occupation prussienne** » ?

C'est encore possible **jusqu'au 15 avril**.

L'ouvrage est à 21€ au lieu de 29€.

Bulletin en mairie, à l'Office du Tourisme ou à demander par email guerre1870.beaumont@gmail.com

Sortie officielle le dimanche 21 mai avec une animation sur le thème du Second Empire, à partir de 11h avec l'association Crinoline et Cotillons, conférence à 17h... et dédicace.

— Message de l'opposition —

ÉCOUTER, DIALOGUER puis DECIDER

Les Belmontais n'ont-ils rien à dire pour que la municipalité ne veuille pas les écouter ? La mise en oeuvre du plan de circulation – nécessaire ou non, adapté ou non, impliquant ou non des amendes- et la vente du presbytère sont des exemples parlant de cette surdité, qui caractérise la politique du moment. La démocratie locale comme nationale en souffre. Faut-il attendre 3 ans de plus pour que les urnes parlent ? Faut-il demander maintenant un référendum local sur le plan de circulation ? A vous d'inviter vos élus à répondre à vos questions et vos inquiétudes.

Christian Byk, Ensemble pour faire vivre Beaumont-sur-Sarthe

— Assainissement autonomes —

Contrôle des systèmes en cours

Depuis quelques semaines les habitants de BSS qui ne sont pas raccordés au réseau d'eaux usées reçoivent des courriers de la société STGS. Cette société a été mandatée par la Communauté de communes du suivi des systèmes d'assainissements autonomes. Dès lors toutes les habitations non raccordées sont contrôlées régulièrement pour s'assurer que toutes les installations sont conformes.

Nous vous remercions de réserver un bon accueil à la société STGS.



— Les tilleuls —

Deux des tilleuls de la Motte ont été maltraités. On voit sur la photo que leur écorce a été découpée. Ce comportement gratuit est inadmissible. On ne peut détériorer de la sorte des arbres.